

Le Communiqué du Conseil des ministres du 11 septembre 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 11 septembre 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat rend hommage aux ministres sortants, pour le travail remarquable accompli, et adresse ses félicitations au Premier Ministre, aux ministres reconduits et aux ministres nouvellement nommés, à qui il souhaite la bienvenue.

Ainsi, après avoir invité le gouvernement à poursuivre et à renforcer les efforts entrepris, pour hâter la réalisation des projets du Plan Sénégal Emergent, le Président de la République décline la feuille de route définie pour le nouveau gouvernement, articulée principalement autour de :

- la consolidation des performances réalisées dans de nombreux secteurs qui fondent le Plan Sénégal Emergent, comme la santé, la sécurité, l'agriculture, les infrastructures, le commerce, la qualité du service public, la bonne gouvernance, l'éducation ;
- d'une meilleure articulation de certains secteurs ou politiques publiques afin de les mettre en phase avec les contingences et les urgences, qu'elles soient nationales ou internationales, comme la gouvernance minière, la recherche et l'innovation, la promotion du volontariat de jeunes, la gestion stratégique du pétrole et des énergies, le développement de l'économie numérique, le tourisme, le développement des infrastructures aéroportuaires ;
- du recentrage opérationnel des priorités essentielles autour des leviers qui fondent sa politique sociale, notamment la microfinance et l'économie solidaire, la promotion de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de l'intensification de la main-d'œuvre, la prise en charge des groupes vulnérables, comme la petite enfance, l'enfance, les personnes âgées et celles vivant avec un handicap.

Enonçant les principes directeurs qui doivent guider l'action publique, l'humilité, le culte de l'intérêt général, la loyauté, la collégialité, la solidarité, la célérité, le souci du résultat et l'obligation de rendre compte, le Chef de l'Etat indique au gouvernement l'impératif d'optimiser ses performances et d'améliorer la communication. Par ailleurs, il rappelle au Conseil que le gouvernement est un organe collégial et solidaire, une équipe soudée dans laquelle tous les membres doivent travailler dans une cohésion totale, en développant de la synergie et de la complémentarité, afin de répondre aux aspirations des sénégalais qui, le 30 juillet 2017, lui ont renouvelé ainsi qu'à la Coalition Benno Bokk Yaakaar, leur confiance, en leur accordant la majorité parlementaire.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en lançant un appel à la communauté internationale, à agir pour protéger la minorité musulmane des Rohingyas victimes de persécution en Birmanie.

Le Premier Ministre, après avoir réitéré au Président de la République ses sentiments de profonde gratitude pour la confiance placée en lui pour conduire la nouvelle équipe, a axé sa communication sur le travail gouvernemental, la collégialité, l'éthique et la solidarité. Il a invité les ministres à faire preuve d'initiatives, en mettant toujours en exergue le souci de rationalité, de transparence, d'efficacité et d'efficience dans la gestion de leur département. A cette fin, la culture de l'évaluation, de la reddition des comptes et de la gestion axée sur les résultats doit être bien internalisée.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Mamadou Gueye FAYE, Général de Corps d'Armées (CR) est nommé Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès du Président MOON JAE-IN, Président de la République de Corée avec résidence à Séoul ;

- Monsieur Cheikh NIANG, Conseiller des Affaires étrangères principal, de classe exceptionnelle, Ambassadeur du Sénégal au Japon, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Tony Tan KENG YAM, Président de la République de Singapour, avec résidence à Tokyo ;
- Monsieur Aboubacar Sedikh BEYE, Ingénieur Statisticien Economiste, précédemment Directeur général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie, est nommé Directeur général du Port autonome de Dakar, en remplacement de Monsieur Cheikh KANTE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Babacar DIAME, Expert-Comptable, est nommé Président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Monsieur Aliou SALL, Conseiller en Planification, titulaire d'un Master en Administration publique, est nommé Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, en remplacement de Monsieur Thierno Seydou NIANE ;
- Monsieur Cheikh Tidiane DIOP, Inspecteur Principal du Trésor, précédemment Secrétaire général du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, est nommé Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, en remplacement de Monsieur Daouda SEMBENE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Babacar NDIR, Statisticien Economiste, précédemment Directeur général adjoint de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie, en remplacement de Monsieur Aboubacar Sedikh BEYE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Lansana Gagny SAKHO, Ingénieur en génie électrique, est nommé Directeur général de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal en remplacement de Monsieur Alioune Badara DIOP, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Alioune Badara DIOP, précédemment Directeur général de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal est nommé Directeur général de l'Office des Lacs et Cours d'Eau en remplacement de Monsieur Amadou BOCOUM, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Seyni NDAO, Ingénieur agronome, est nommé Directeur général de l'Office des Forages ruraux en remplacement de Monsieur Lansana Gagny SAKHO, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Ansou SANE, Juriste, précédemment Secrétaire général de l'Agence nationale pour la relance des Activités économiques et sociales de la Casamance, est nommé Directeur général de l'Agence nationale pour la relance des Activités économiques et sociales de la Casamance, poste vacant.
- Le Capitaine de Vaisseau Amadou Khourédia DIOP est nommé Attaché militaire, naval et de l'Air près l'Ambassade du Sénégal en France, en remplacement du Colonel Ibrahima MBAYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Le Colonel Massamba DIEYE est nommé Attaché militaire, naval et de l'Air près l'Ambassade du Sénégal en Guinée-Bissau, en remplacement du Colonel Touba LO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
-

Le Secrétaire général du Gouvernement, Porte-parole